

ARRQ / Saison 2024-2025

Ringuette Québec a procédé à la modification de son règlement, celui-ci demandant dorénavant à ce que les associations régionales fournissent le nom des équipes participantes au championnat provincial A et B avant le premier mars de l'année. Pour la région de Québec, ce changement oblige de revoir le fonctionnement de nos finales régionales telles que nous étions habitués depuis plusieurs années.

CATÉGORIES INCLUSES AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL A ET B

La régionale de Québec fera un classement préliminaire pour les catégories incluses au championnat provincial (Atome A/B, Benjamine B, Junior B, Cadette B, Inter A/B) et ce en considérant des parties pointées; celles-ci sont identifiées en début de saison. Le nombre de parties pointées varie selon le nombre d'équipes dans une catégorie. Les affrontements considérés doivent avoir lieu avant le 21 février contre chaque équipe. La saison n'est pas terminée et se continue jusqu'au 20 mars pour toutes les équipes.

Les matchs pointés sont identifiés aussitôt que la fabrication des horaires est complétée. Les parties peuvent être choisies entre le début de la saison et avant le vendredi 21 février 2025. Selon les possibilités de l'horaire, les équipes auront autant de parties pointées à domicile qu'à l'étranger. Les parties pointées sont principalement celles jouées en 2^e moitié de saison.

- Dans le cas où une catégorie a 6 équipes ou moins, deux matchs contre chacun des adversaires de la catégorie seront identifiés pour établir le classement préliminaire.

Ce qui veut dire

- 6 équipes = 10 matchs
- 5 équipes = 8 matchs
- 4 équipes = 6 matchs

- Dans le cas où une catégorie a 7 équipes ou plus, un seul match contre chacun des adversaires de la catégorie sera identifié pour établir le classement préliminaire.

Ce qui veut dire

- 7 équipes = 6 matchs
- 8 équipes = 7 matchs
- 14 équipes = 13 matchs

CLASSEMENT PRÉLIMINAIRE DE SAISON DES ÉQUIPES

Le classement est présenté dans la section CLASSEMENT du site de la Régionale de Québec. Advenant un écart du nombre de partie disputée dans une ou plusieurs catégories (ex. tempête), le classement préliminaire de saison sera déterminé selon la méthode suivante :

A partir de la compilation des résultats des parties disputées dans la section CLASSEMENT du site de la Régionale de Québec, les équipes seront classées selon la meilleure moyenne obtenue du calcul suivant :

Nombre de points obtenus divisé par le nombre maximal de points ayant pu être obtenus. (nb pts / (3 x nb pj) = MOYENNE de points

Ce calcul inclut les points de comportement dans le calcul de la moyenne.

Celui-ci se retrouve sur le site Kreezee de la régionale et est identifié « ARRQ 202x-202x ».

- Les quatre équipes de têtes, selon le classement préliminaire de l'avant dernier vendredi de février, s'affronteront dans des matchs servants à établir les positions pour le classement des équipes pour les Provinciaux.
- En demi-finale, la Position #1 affronte la Position #4, et la Position #2 affronte la Position #3. Les 2 équipes gagnantes s'affrontent en grande finale (or). Si requis, les 2 équipes perdantes s'affrontent en finale de bronze.
 - Si 1 équipe est désignée pour participer aux provinciaux c'est la position 1 (gagnant de la finale) qui représentera Québec (ARRQ)
 - Si 2 équipes sont désignées pour participer aux provinciaux ce sont les positions 1 (gagnant de la finale) et 2 (perdant de la finale) qui représenteront Québec (ARRQ)
 - Si 3 équipes sont désignées pour participer aux provinciaux ce sont les positions 1 (gagnant de la finale or), 2 (perdant de la finale or) et 3 (gagnant de la finale de bronze) qui représenteront Québec (ARRQ)

Les parties ont une durée de 50 minutes comme en saison régulière. Advenant une égalité après les 2 périodes ou le temps de jeu alloué, le classement a préséance. Autant pour les demi-finales que les finales, l'équipe ayant le meilleur classement est considérée gagnante en cas d'égalité.

SUITE pour les équipes de ces catégories qui ne participent pas au championnat provincial

FINALES RÉGIONALES

Comme par le passé, les équipes participent à une ronde préliminaire de 2 parties entre les équipes qui ne participent pas au championnat provincial selon le classement total de l'année soit le classement identifié « ARRQ 202x-202x » additionné au classement « ARRQ 202x-202x Non compta » (Kreezee). Ce classement total sera calculé manuellement et disponible en format PDF sur le site de la régionale à partir de la première semaine de mars.

Cette ronde se déroule entre le 21 mars et le 1^{er} avril.

- Si 1 équipe a été désignée pour participer au provincial, les 3 meilleures équipes de la ronde préliminaire passent en demi-finale. La moins bien classée (#3) joue contre l'équipe qui a participé au provincial (Québec 1) et la Position #1 affronte la Position #2 en demi-finales. La finale se tiendra le 6 avril.
- Si 2 équipes ont été désignées pour participer au provincial, les 2 meilleures équipes de la ronde préliminaire passent en demi-finale. La moins bien classée (#2) joue contre l'équipe qui a participé au provincial (Québec 1) et la mieux classée (#1) joue contre l'équipe qui a participé au provincial (Québec 2) en demi-finales. La finale se tiendra le 6 avril.
- Si 3 équipes ont été désignées pour participer au provincial, la meilleure équipe de la ronde préliminaire passe en demi-finale. La mieux classée (#1) joue contre l'équipe qui a participé au provincial (Québec 1), également (Québec 2) affronte (Québec 3) en demi-finales. La finale se tiendra le 6 avril. (Peut dépendre du nombre d'équipe restant dans la classe : Atome A et Inter A)

CATÉGORIES NON INCLUSES AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL A ET B (Novices [A/B/C], Atome C et Benjamine C)

La saison se déroule du début octobre jusqu'au 20 mars 2025.

Le classement est présenté dans la section CLASSEMENT du site de la Régionale de Québec. Il se retrouve sur le site Kreezee de la régionale et est identifié « ARRQ 202x-202x ». Ce classement représente un nombre d'affrontement égal contre chaque adversaire dans la catégorie. Advenant un écart du nombre de partie disputée dans une ou plusieurs catégories (ex. tempête), la méthode précédemment expliquée s'applique.

Comme par le passé, les équipes participent à une ronde préliminaire de 2 parties. Les adversaires varient selon le nombre d'équipe dans la catégorie et les affrontements sont présentés dans les tableaux suivants :

Adversaires

3 équipes
1 vs 3
2 vs 3
2 vs 1

4 équipes
1 vs 3
2 vs 4
1 vs 4
2 vs 3

5 équipes
1 vs 5
2 vs 3
1 vs 4
2 vs 5
4 vs 3

6 équipes
1 vs 6
2 vs 6
1 vs 5
3 vs 5
3 vs 4
2 vs 4

7 équipes
1 vs 7
2 vs 5
1 vs 6
2 vs 7
3 vs 4
3 vs 6
4 vs 5

11 équipes
1 vs 11
1 vs 10
2 vs 11
2 vs 9
3 vs 10
3 vs 8
4 vs 9
4 vs 7
5 vs 8
5 vs 6
6 vs 7

8 équipes
1 vs 8
1 vs 7
2 vs 8
2 vs 6
3 vs 7
3 vs 5
4 vs 6
4 vs 5

La ronde préliminaire se déroule entre le 21 mars et le 1^{er} avril.

Les parties finales seront disputées la fin de semaine du 5-6 avril 2025, majoritairement à Thetford Mines.

Note : le tournoi Festival C de Trois-Rivières se déroulera du 11 au 13 avril 2025.